



Président
Louis Molle
adresse postale
Les Kentias 5 place Foch
42000 Saint - Étienne
art.molle42@gmail.com

8^e Biennale des Arts Singuliers et Innovants

Saint-Étienne et environs (42) : du 1^{er} mars au 1^{er} avril 2022

La Baume d'Hostun (26), Saint-Jean en Royans (26), Saint-Marcellin (38)
du 9 au 24 avril 2022.

Une production " Beaux Lieux des 7 Arts "

Conseils pour s'inscrire à la BASI 2022

La 8^{ème} Biennales est accessible aux artistes amateurs ou professionnels appartenant à notre courant artistique. Ils devront être référencés juridiquement, fiscalement et préalablement sélectionnés.

- 1 -

**Espace d'exposition
A Saint-Étienne, en Drôme et en Isère.**

- 2 -

Consulter attentivement les conditions d'expositions en annexe avant toutes sollicitation.

- 3 -

**Transmettez votre fiche de candidature à l'adresse suivante
art.molle42@gmail.com
et des documents suffisamment explicites pour que notre jury puisse apprécier votre travail et ce avant le 15 septembre 2021**

- 4 -

**Le Jury accusera réception de votre candidature mais ne rendra pas son avis définitif avant fin 2021, voir début 2022.
Vous recevrez alors votre contrat d'exposition et les documents afférents que vous devrez nous retourner signés avec votre règlement par chèque.**